

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

023/26

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 9 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sylvie FILÉNI, Sonia FLOCH, Éric HUON, Éric LE SCANFF, Michel LE VEN, Catherine MÉNEZ, Cyrielle MOY, Alexia PHILIPPE, Séverine SUIRE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2026

Objet : Représentation au sein du syndicat mixte du Parc Naturel Régional d'Armorique

Monsieur Le Maire fait savoir à l'assemblée qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de désigner les membres chargés de représenter la commune au sein des différents organismes extérieurs, notamment le Parc Naturel Régional d'Armorique.

Monsieur Le Maire propose :

- Membre titulaire : Hervé TILLY
- Membre suppléant : Éric CLOAREC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne pour le représenter au sein du syndicat mixte du Parc Naturel Régional d'Armorique :

- Membre titulaire : Hervé TILLY
- Membre suppléant : Éric CLOAREC

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Eric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY